

transport

Les patrons bretons se rebellent contre l'écotaxe

Les patrons bretons ont décidé de partir en guerre contre l'écotaxe, appelant à l'unisson à une manifestation aux portes du réseau routier breton pour dénoncer une taxe "injuste" qui menace selon eux les entreprises et l'emploi de cette région excén-

trée. Après plusieurs mois de "discussions" puis de lobbying parlementaire qui s'est achevé fin décembre par une fin de non recevoir du ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo, le patronat breton veut désormais "la suppression" pure et simple de cette taxe qui doit s'appliquer à partir de 2011 aux poids-lourds de plus de 3,5 T sur le réseau routier national non-payant.

La Bretagne est concernée au premier chef car l'ensemble de son réseau est resté gratuit depuis le plan routier des années 60 destiné à faciliter le développement d'une région parfois qualifiée de "péninsule", où 70% du trafic routier est interne sur une distance moyenne de 100 km.

Selon les calculs du collectif des chefs d'entreprise bretons, qui réunit dans une union sacrée inédite une quarantaine d'unions patronales mais aussi la FRSEA, le comité des pêches ou encore des distributeurs comme Leclerc

ou Système U, la Bretagne devrait contribuer pour 12% à cet impôt alors qu'elle ne pèse que 4,5% du PIB.

"Pourquoi la Bretagne paierait trois fois plus que les autres?", s'interroge Patrick Caré, du Medef Bretagne.

Le collectif, qui dit représenter quelque 150.000 entreprises bretonnes employant 900.000 salariés, a appelé à une première manifestation au péage de la Gravelle (Mayenne), porte d'entrée symbolique du réseau routier breton à la sortie de l'autoroute venant de Paris.

Cette manifestation, pour laquelle M. Caré prévoit "une forte mobilisation", doit "montrer que les chefs d'entreprises sont capables de descendre dans la rue" tout autant que les agriculteurs ou les pêcheurs.

"C'est sûr, voir des producteurs manifester à côté des distributeurs, c'est pas tous les jours!", s'amuse Laurent Kerlir, responsable de la FRSEA Bretagne.

Derrière cette taxe, les chefs d'entreprise voient une remise en cause de la gratuité du réseau routier et la mise à mal de "quarante ans d'aménagement du territoire" dans une région où "il n'y a pas d'alternative à la route", explique M. Caré.

Alors que l'écotaxe est censée contribuer au développement du transport ferroviaire et fluvial, les patrons bretons soulignent que la Bretagne a la particularité d'être "le grenier des produits frais" de la France: "Livrer des produits frais par le rail, cela relève de la science-fiction!", explique un représentant de Leclerc, Patrick Bellec.

La collecte du lait, par exemple, "ne peut pas se faire autrement que par camions", relève M. Caré.

Et M. Bellec d'affirmer que "si la Bretagne a des autoroutes gratuites ce n'est pas un cadeau, mais une nécessité".

Christian [Tacquard] président de l'association bretonne des entreprises agroalimentaires, brandit de son côté les risques de délocalisations et de destructions d'emploi en Bretagne.

Au final, c'est le consommateur qui sera "pénalisé", prévient le collectif. "A la fin dans l'assiette, ça coûtera plus cher", affirme M. Tacquard.

Le collectif, qui se dit "déterminé" et "uni", prévient que "s'il n'y a pas de réponse", il est "prêt à mener d'autres actions beaucoup plus dures" et que d'autres régions de France "sont sensibilisées".